

Participation aux frais 2020

Pack découverte (1 adhésion + 3 plongées) **100,00**

Adultes	licence*	42,00
	adhésion**	10,00
	baptême	40,00
	plongée unitaire	35,00
	carte 6 plongées	175,00
	forfait illimité	250,00
	forfait illimité faisant suite à formation N1	120,00
	forfait illimité faisant suite à formation N2	130,00
	forfait illimité faisant suite à formation N3	140,00
	forfait illimité faisant suite à pack découverte PE 12	160,00
	forfait illimité faisant suite à formation P.Autonome 12	160,00
	forfait illimité faisant suite à formation P.Encadré 40	150,00
	forfait illimité faisant suite à formation P.Autonome 20	130,00

Jeunes (de 12 à 16 ans)	licence*	32,00
	adhésion**	10,00
	baptême	40,00
	plongée unitaire	30,00
	carte 6 plongées	135,00
	forfait illimité	185,00
	forfait illimité faisant suite à formation N1	90,00

enfant > 10 ans baptême **40,00**

Formations	Niveau I	210,00
	Niveau II	310,00
	Niveau III	310,00
	plongeur autonome 12	100,00
	plongeur encadré 40	210,00
	plongeur autonome 20	190,00
	plongeur Trimix 1er niveau	100,00
	complément formation fédérale (N4, Initiateur)	30,00
RIFAP (carte fédérale incluse)	70,00	

* année de licence : du 15/09 (N-1) au 31/12 (N)

le forfait illimité faisant suite à une formation est valable uniquement lorsqu'il est pris la même année que la formation.

Les cartes, formations et forfaits illimités sont pris individuellement et ne sont pas sécables. Ils sont valables du 01/01 au 31/12 de l'année d'achat.

Attention ! les adhésions, licences, forfaits, cartes ou formations ne sont pas remboursables !

les candidats N4 et initiateurs paient leurs formations au comité départemental FFESSM; seul le complément est dû au club.

Plongée Trimix et Nitrox non incluse dans les forfaits (paiement à l'unité) **40,00**

Supplément longue distance **5 ou 10 € en fonction du site**

Produits et prestations annexes	carnet de plongée FFESSM	6,00
	passport de plongée FFESSM	6,00
	pochette zipée complète	15,00
	ré-édition carte de niveau CMAS	12,00
	gonflage bloc (air)	8,00

****L'adhésion au CSA (10,00 €) est obligatoire dès la première plongée (incluse dans les baptêmes)**